

21 août 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

RUBIS
(Euronext Paris)

Par courrier du 19 août 2008, complété par un courrier du 20 août, la société Columbia Wanger Asset Management, L.P (1) (227, West Monroe Street, Suite 3000, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion (2), a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 août 2008, par suite d'une cession d'actions RUBIS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir pour le compte desdits fonds, 498 966 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 4,85% du capital et des droits de vote de cette société (3).

(1) Columbia Wanger Asset Management est un *limited partnership* de droit de l'Etat du Delaware.

(2) Le déclarant a précisé être l'"*investment advisor*" desdits fonds et agir selon un "*investment advisory agreement*" avec chaque fonds permettant à Columbia Wanger Asset Management d'exercer les droits de vote de façon discrétionnaire pour les actions détenues pour le compte de ces fonds.

(3) Sur la base d'un capital composé de 10 285 269 actions représentant autant de droits de vote.